



## EXTRANET ETHIAS – RÉDACTION DU RAPPORT ANNUEL DU SIPPT

### Acceval: un outil informatique à votre disposition

Comme chaque année, l'employeur (A.R. du 27 mars 1998 – SIPPT, annexe III) doit, pour le **31 mars au plus tard**, transmettre le rapport annuel du Service Interne pour la Prévention et la Protection du Travail à la direction régionale du Contrôle du Bien-être au Travail (anciennement Inspection du travail).

Calculer et définir des données telles que le nombre d'accidents de travail, le taux de fréquence (Tf), le nombre de jours calendriers réellement perdus, le nombre de jours d'incapacité forfaitaire, le taux de gravité réel (Tgr), le taux de gravité global (Tgg) et le nombre d'accidents survenus

sur le chemin du travail semble être une difficulté pour de nombreux employeurs.

Acceval peut générer automatiquement ces données et calculs. Il vous suffit de demander au Service du personnel (Ressources Humaines) le «**nombre d'heures d'exposition** aux risques» ou si vous préférez, le nombre total d'heures prestées aussi bien par les employés que par les ouvriers pour l'année civile écoulée, votre nom d'utilisateur (identification) et mot de passe. Si vous ne disposez pas encore d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, vous pouvez le demander selon la procédure décrite sur la dernière page.

Vous pouvez noter ici les données déjà reçues.

Identification  Mot de passe   
 Employés  heures Ouvriers  heures

Nous vous souhaitons beaucoup de succès lors de la création de votre rapport annuel!

Ouvrez le site d'Ethias ([www.ethias.be](http://www.ethias.be)) et cliquez ensuite sur l'onglet «Entreprises» ou «Collectivités» sur la page principale (voir ci-dessous)



Appuyez successivement sur



et ensuite sur

Accéder à l'extranet

L'écran d'identification à l'Extranet sécurisé apparaît. Vous devez y remplir votre «Identification» et «Mot de passe». Ensuite, vous devez appuyer sur le bouton vert

Envoyer

Vous vous trouvez maintenant dans la partie sécurisée de l'Extranet. Cliquez sur l'onglet «Accidents du travail»



Dans la fenêtre «Accidents du travail», cliquez sur «Prévention» et ensuite sur «Acceval»



Vous vous trouvez maintenant sur la page d'accueil sur laquelle vous devez compléter les données demandées. Une fois complétées, appuyez sur

**Démarrer**

- Accidents du travail
  - Contrats
  - Déclaration sinistre
  - Consultation sinistre
  - Prévention
    - Acceval
    - Calcul fréquence et gravité
    - Documentation prévention

**Désirez-vous travailler "online" ?**  
 Veuillez sélectionner les données sur lesquelles vous voulez travailler.\*

**Police**

Toutes

06XXXXXX

06XXXXXX

06XXXXXX

06XXXXXX

06XXXXXX

**Date de début** 01 / 01 / 2010

**Date de fin** 31 / 12 / 2010

Pas de filtre

Code péril

Employé (AT)       Employé (ChT)

Ouvrier (AT)       Ouvrier (ChT)

AT: Accident sur le lieu du travail.    ChT: Accident sur le chemin du travail.

**Catégorie professionnelle** 20A - Werkliedenpersoneel

**Démarrer**

Cliquer pour sélectionner la police

À remplir

Dans la liste d'onglets, cliquez sur l'application [ Rapport annuel ]

[ Tableaux et listes ] [ Graphiques ] [ Rapport annuel ] [ Données ] [ Page d'accueil ]

Pour travailler ultérieurement sur d'autres données (autre police, autre date de début et/ou de fin,...), cliquez sur "Données" ci-dessus et faites un nouveau choix.

Pour **mettre vos données à jour** (elles se modifient tous les jours), cliquez sur "Données" ci-dessus et cliquez ensuite sur "mettre à jour", en bas de page. Pour des raisons techniques, un délai d'une nuit est nécessaire. Vos données mises à jour seront disponibles le lendemain matin.

Dernière mise à jour : 08/01/2011  
 Mise à jour demandée : Non  
 Fichier demandé : Non  
 Données du : 01/01/2008 au 08/01/2011

L'écran avec le «Rapport annuel» apparaît et vous pouvez commencer



Si vous ne disposez pas d'assez de caractères pour formuler une réponse dans la case prévue, veuillez renvoyer vers une annexe que vous ajoutez au rapport annuel.

I. Renseignements concernant l'entreprise Exercice		2010	Go	Police :
<b>1. Coordonnées de l'entreprise</b>				
Nom	<input type="text"/>			
Adresse	rue/n°/bte	<input type="text"/>		
	code postal	<input type="text"/>	localité	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>			

Après avoir complété chaque page, cliquez sur «Page suivante» (bouton situé au bas de la page) pour accéder à la page suivante

Page suivante

Après avoir complété toutes les pages (5) appuyez sur «Sauvegarder» pour enregistrer le rapport annuel complété

Sauvegarder

Cliquez sur «Imprimer» pour imprimer le rapport annuel

Imprimer

### Directions externes Contrôle du Bien-être au Travail:

#### DIRECTION ANVERS

Directeur: M. Dirk Van Huffel, conseiller général  
Theater Building – Italiëlei 124 boîte 77  
2000 Anvers  
Tél. 03 232 79 05  
E-mail: [tww.antwerpen@werk.belgie.be](mailto:tww.antwerpen@werk.belgie.be)

#### DIRECTION BRUXELLES

Directeur: M. Johan Ledegen, conseiller général  
Ernest Blerotstraat 1  
1070 Bruxelles  
Tél. 02 233 45 46  
E-mail: [tww.brussel@werk.belgie.be](mailto:tww.brussel@werk.belgie.be)  
E-mail: [cbe.bruxelles@emploi.belgique.be](mailto:cbe.bruxelles@emploi.belgique.be)

#### DIRECTION HAINAUT

Directeur: M. Guy Letawe, conseiller général  
Rue du Chapitre 1  
7000 Mons  
Tél. 065 35 39 19 ou 065 35 73 50  
E-mail: [cbe.hainaut@emploi.belgique.be](mailto:cbe.hainaut@emploi.belgique.be)

#### DIRECTION LIMBOURG – BRABANT-FLAMAND

Directeur: M. Pieter De Munck, conseiller général  
Koning Albertstraat 16B  
3290 Diest  
Tél. 013 35 90 50  
E-mail: [tww.limburg.vlaams-brabant@werk.belgie.be](mailto:tww.limburg.vlaams-brabant@werk.belgie.be)

#### DIRECTION LIÈGE

Directeur: M. Pierre Bodson, conseiller général  
Boulevard de la Sauvenière 73  
4000 Liège  
Tél. 04 250 95 11  
E-mail: [cbe.liege@emploi.belgique.be](mailto:cbe.liege@emploi.belgique.be)

#### DIRECTION NAMUR

Directeur: M. Alain Soetens, attaché  
Chaussée de Liège 622  
5100 Jambes  
Tél. 081 30 46 30  
E-mail: [cbe.namur@emploi.belgique.be](mailto:cbe.namur@emploi.belgique.be)

#### DIRECTION FLANDRE-ORIENTALE

Directrice: Mme Hermine Torck, attaché  
Ketelvest 26/202  
9000 Gand  
Tél. 09 265 78 60  
E-mail: [tww.oost-vlaanderen@werk.belgie.be](mailto:tww.oost-vlaanderen@werk.belgie.be)

#### DIRECTION FLANDRE-OCCIDENTALE

Directeur: M. Antoon Serroen, attaché  
Breidelstreet 3  
8000 Brugges  
Tél. 050 44 20 20  
E-mail: [tww.west-vlaanderen@werk.belgie.be](mailto:tww.west-vlaanderen@werk.belgie.be)

Si vous ne disposez pas encore d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe, vous pouvez le demander en suivant la procédure ci-dessous:

Ouvrez le site d'Ethias ([www.ethias.be](http://www.ethias.be)) et cliquez ensuite sur l'onglet «Entreprises» ou «Collectivités» sur la page principale



Cliquez sur «Inscription Extranet»



Maintenant apparaît une nouvelle page dans laquelle apparaît «Inscription Extranet».



Cliquez sur «Prenez connaissance des conditions d'attribution»

Suivez maintenant la procédure décrite

